



# Mairie de Corny

## LE CORNILIEN

Le Conseil Municipal vous souhaite une bonne et heureuse année 2017 !



### DÉMISSION DU MAIRE :

M. Pierre PIN a démissionné fin décembre de sa fonction de Maire de Corny. Ses raisons sont purement professionnelles, M. PIN a ouvert son restaurant « Le Lion d'Or » avec son épouse Sophie à Tourny. La charge de travail étant considérable, il a préféré démissionner de son poste de Maire mais reste au sein du conseil municipal. Nous leur adressons nos vœux de réussite dans cette entreprise.

Par un courrier daté du 26 décembre 2016, le Préfet de l'Eure – M. Thierry COUDERT – a validé sa démission. Il a nommé M. Pascal BERNARD Maire par intérim et Mme Stéphanie DERONGS 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.



**M. Pascal  
BERNARD**



**Mme Stéphanie  
DERONGS**

## ELECTIONS DE L'ANNÉE :

### 1) Elections du 11<sup>ème</sup> membre du conseil :

M. Etienne SIDIBE ayant démissionné du conseil municipal en 2016 pour cause de déménagement sur Gaillon, nous ne sommes plus que 10 au conseil municipal. Cela nous empêche d'élire un maire. Vous devrez donc, habitants de Corny, élire un 11ème conseiller municipal afin que nous puissions refaire une élection interne pour nommer un maire et ses adjoints. C'est une élection ouverte à tous, les candidatures sont les bienvenues.

**La prise de candidature doit s'effectuer à la sous-préfecture des Andelys entre le 30 janvier et le 9 février 2017.**



**1<sup>er</sup> tour :**

**Le 26 février 2017**

**2<sup>ème</sup> tour éventuel :**

**Le 5 mars 2017**

### 2) Elections Présidentielles :

1<sup>er</sup> tour : le 23 avril 2017

2<sup>ème</sup> tour : le 7 mai 2017

### 3) Elections Législatives :

1<sup>er</sup> tour : le 11 juin 2017

2<sup>ème</sup> tour : le 18 juin 2017

## RECENSEMENT DE LA POPULATION :



Le recensement de la population est prévu du 19 janvier au 18 février 2017. Nous avons recruté Mlle Anaïs BOURHIS, domiciliée à Corny, pour assurer cette mission en partenariat avec Melissa GREBONVAL, notre secrétaire de mairie (que nous avons titularisée dans son poste en fin d'année dernière). Mlle BOURHIS visitera chacun des foyers de la commune de Corny pour recenser notre population.

Merci de lui réserver le meilleur accueil !

## LES GRANDS CHANGEMENTS :

2017 a vu la création de **Seine Normandie Agglomération (SNA)** au 1<sup>er</sup> janvier. Cela veut dire que la CCAE, la CAPE et EPTÉ VEXIN SEINE n'existent plus depuis le 31 décembre dernier. Aujourd'hui, nous faisons partie d'une grande agglomération de 85000 habitants répartis sur 66 communes allant de Houlbec Cocherel, Pacy sur Eure, Vernon, à Écos, Les Andelys, Ecouis, Port Mort, ...

Le président de SNA, élu par les 66 maires de l'agglo et les délégués communautaires, est M. Frédéric DUCHÉ (Maire des Andelys).

La création de SNA va permettre de mutualiser les moyens pour la gestion de certaines compétences (transports, Instruction du Droit des Sols, eau et assainissement, enfance jeunesse, ...).

Par contre, certaines compétences n'ont pas été reprises par SNA comme la voirie. Il a donc fallu créer un **syndicat pour la gestion de la voirie** sur le territoire de l'ex-CCAÉ. Ce syndicat se nomme Syndicat de Voirie Vexin Seine (SVVS). Corny est partie prenante de ce syndicat. Le président est M. Claude LETOURNEUR (Ancien vice-président de la CCAE en charge de la Voirie).

## NOS SOUHAITS POUR 2017 :

- Développer (ou créer) du lien social entre les habitants de Corny
- Rendre l'ensemble de la population acteur des projets pour notre village
- Développer l'animation du village en partenariat avec le comité des fêtes (foire à tout, commémorations officielles, fête des voisins, repas des anciens, fête de Noël, ...) et que chacun puisse s'impliquer dans l'organisation de ces différents événements.

Seine  
Normandie

AGGLOMÉRATION



# RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION D'OCTOBRE 2016 :

11 questionnaires sont revenus en Mairie. Pourcentage de participation : 6.8 %. Sachez que l'équipe municipale a pris bonne note de l'ensemble de ces remarques et apportera des réponses pour améliorer la qualité du service rendu à la population de notre village. En voici le bilan :

<b>Points positifs</b>	<b>Points négatifs</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux de l'église (x4)</li><li>• Tonte espace herbeux proche du mur du château (x1)</li><li>• Cérémonies patriotiques (x3)</li><li>• Dynamisme équipe du comité des fêtes, animations en hausse (x5)</li><li>• Entretien des espaces verts (x1)</li><li>• Qualité de l'accueil en Mairie (x2)</li><li>• Aspect rural du village (x1)</li><li>• Peinture sur les lisses et poteaux de l'église et de la mairie (x2)</li><li>• Jeux pour les enfants (x1)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Grillage station d'épuration (x4)</li><li>• Éclairage de l'église, éclairage public : réduire la durée (x2)</li><li>• Manque d'éclairage aux arrêts de car (x1)</li><li>• Réduction de la vitesse rue st jean – « zone 30 » (x3)</li><li>• Compost à mettre en place (x2)</li><li>• Absence en Mairie de l'équipe municipale (x1)</li><li>• Disparition du repas des anciens, du colis de Noël (x1)</li><li>• Communication insuffisante (foire à tout) et maladroite (halloween) (x2)</li><li>• Inefficacité et manque de sérieux de l'employé communal (x5) : discussion, pause-café, pause-cigarettes. Lui établir un planning de travail, plus de surveillance.</li><li>• Entretien du village à revoir (x6) Ramassage des feuilles, le cimetière, entretien de la mare, station d'épuration, place du village, tailles des lauriers de la mairie... Ensemble insatisfaisant.</li></ul>

## LA MAIRIE RECRUTE :

Notre agent communal, M. Johanny SELLIER, quitte ses fonctions au 31 Janvier 2017.

Nous souhaitons faire perdurer cet emploi, c'est pourquoi nous sommes à la recherche d'un agent polyvalent à temps partiel (22h hebdomadaire), éligible au CAE/CUI.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à la Mairie.

## CARTES D'IDENTITE :

Concernant les demandes de carte d'identité, à partir du **1er mars 2017, vous devrez prendre rendez vous avec la Mairie des Andelys ou d'Etrepagny, ou une autre Mairie équipée du dispositif de numérisation, pour faire une demande de carte d'identité.**



## DATES À RETENIR :

10 février 2017 : AG du Comité des Fêtes (recherche de nouveaux membres)

25 février 2017 : Mardi Gras

***L'Equipe Municipale***